

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 29 Avril 1890

## NOUVELLES LOCALES

Mardi 22 avril, S. A. R. le Comte d'Eu a rendu visite à Leurs Altesses Sérénissimes.

Son Exc. le Gouverneur Général a été chargé, par Son Altesse Sérénissime, de saluer Monsieur le Président de la République Française, à la Préfecture de Nice.

Le Baron de Farincourt était accompagné, dans cette mission, par le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan du Prince, et, jeudi dernier à une heure trois quarts, ils ont été introduits par le Général Brugère, dans le salon réservé personnellement à Monsieur Carnot.

Le Gouverneur Général, après avoir fait connaître au chef de l'Etat Français le but de la mission qui lui était confiée, a ajouté que la Principauté toute entière, dont le cœur bat à l'unisson de celui de Son Auguste Souverain, était heureuse des témoignages unanimes de sympathie et d'estime que le Président recueillait pendant le voyage dont il poursuivait le cours, au milieu des manifestations les plus pacifiques, semant à pleines mains les encouragements au travail, à la confiance et à la concorde.

Monsieur Carnot a répondu qu'il était profondément touché de la mission que Son Altesse Sérénissime avait bien voulu confier au Baron de Farincourt et a prié Son Excellence de se faire l'interprète des vœux qu'il forme pour le bonheur du Prince, celui de la Princesse et la prospérité de la Principauté.

Le Président de la République a remis ensuite au Comte de Lamotte d'Allogny la croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Puis le Gouverneur Général et le Chambellan de Son Altesse ont été reconduits jusqu'au pied du grand escalier de la Préfecture par le Colonel Lichtenstein et le L<sup>Colonel</sup> Chamoin, Aides de Camp du Président.

Le Baron de Farincourt et le Comte de Lamotte d'Allogny, placés à la table d'honneur, ont pris part au banquet offert par la Municipalité de Nice; ils ont également assisté, dans la tribune Présidentielle, à la fête vénitienne donnée dans la rade et à la réception du soir dans les salons de la Préfecture.

Vendredi, à 11 heures, le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, a eu l'honneur d'être reçu, à Nice, par S. A. R. M<sup>se</sup> le Prince Royal de Suède et de Norvège.

Mardi dernier, M. Glaize, consul de France récemment nommé, a été reçu par le Prince en audience solennelle.

Le Consul a été conduit au Palais dans la voiture de S. Exc. le Gouverneur Général, qui l'a présenté à Leurs Altesses Sérénissimes.

Samedi 26 avril, un grand dîner de vingt-huit couverts a été donné au Palais. Parmi les invités de Leurs Altesses Sérénissimes figuraient S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général;

M. Glaize, Consul de France; M. le Comte Bertora; M. et M<sup>me</sup> de Thezillat; M<sup>me</sup> la Comtesse Gastaldi, Dame du Palais; Miss Oliver, Dame d'honneur; M. le Baron de Guerne; M. Delalonde, Directeur de la Police; M. Lenormand, Architecte de la Cathédrale; M. le Juge de Paix et M<sup>me</sup> Treppez; M. Rebuffat, Capitaine du port; M. Ardoin, Capitaine des sapeurs-pompiers; M. Lacombe, Lieutenant du même corps; M. Spitalier, Lieutenant des Carabiniers; M. le Docteur et M<sup>me</sup> Colignon; M. le Docteur Pontremoli; M. Crégut, Receveur des Douanes; M. Blanc, Lieutenant des Douanes; MM. Michelis et Devred, Receveurs des Postes et Télégraphes; M. le L<sup>Colonel</sup> de Castro et le L<sup>Colonel</sup> Comte d'Orémieux, Aides de Camp; M. le Comte de Lamotte, Chambellan, et M. Alban Gastaldi, Officier d'ordonnance du Prince.

Sont arrivés la semaine dernière au Palais de Monaco: M. le Baron de Guerne, collaborateur du Prince Albert I<sup>er</sup> pour ses travaux scientifiques, chargé des travaux du laboratoire de zoologie sur l'*Hirondelle*, et M. Viaud lieutenant de vaisseau dans la marine française, bien connu dans le monde des lettres sous le pseudonyme de Pierre Loti.

Ainsi que nous l'avions annoncé mardi, le paquebot transatlantique *Duc-de-Bragance* est arrivé jeudi à Monaco, venant de Bastia, mais avec un certain retard causé par l'épais brouillard qui régnait au large. Attendu à 7 heures, le *Duc-de-Bragance* n'est entré dans notre port qu'à midi et demi.

S. A. S. le Prince avait invité M. Eugène Pereire, président de la Compagnie Transatlantique, à s'arrêter dans la Principauté; M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement, et M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, ont reçu, sur le quai de débarquement, M. Pereire et les passagers du paquebot.

Un déjeuner de 24 couverts a eu lieu au Palais. Y ont assisté :

M<sup>me</sup> Magnin, femme de M. le Gouverneur de la Banque de France; M. et M<sup>me</sup> Bonnet; M. Eugène Pereire; M. Dupré, sénateur; M. le comte Laude; MM. Halphen et Puyo, capitaines d'artillerie; M. Gautreau, administrateur; M. Gery, attaché à la légation de France à Athènes; M. des Michels, agent de la Compagnie Transatlantique; M. Reinach, député.

Vers 6 heures, LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, accompagnés de M<sup>me</sup> de Richelieu, de Miss Oliver, Dame d'honneur, et de M. le Comte d'Orémieux, Aide de Camp, se sont rendus à bord du *Duc-de-Bragance* et, reçus par le commandant et les officiers, ont visité ce beau bâtiment, l'un des mieux aménagés de la Compagnie Transatlantique. Il dessert la ligne de Marseille à Alger, parcourant ce trajet en 24 heures avec un maximum de 180 passagers; dans la circonstance présente, il portait 150 invités de M. Pereire, et un équipage de 75 hommes.

A sept heures, lorsqu'elles ont quitté le *Duc-de-Bragance*, Leurs Altesses Sérénissimes ont été

saluées par une salve de 21 coups d'une pièce d'artifice nouvelle et très intéressante, récemment mise en usage pour les signaux. Le *Duc-de-Bragance* a quitté Monaco à minuit

Toute la journée, le *Commerce*, vapeur du port de Nice, engagé spécialement par la Compagnie Transatlantique, a fait le service entre la terre et le *Duc-de-Bragance* que les amateurs ont pu visiter l'après-midi, grâce à l'amabilité des officiers du bord.

Parmi les passagers du *Duc-de-Bragance*, nous nommerons MM. Albert Wolff et Albert Bataille, du *Figaro*; des correspondants du *Temps* et autres journaux parisiens; M. et M<sup>me</sup> Thompson; MM. Valin, ingénieur de la Compagnie Transatlantique; Lévy, inspecteur général des mines et M<sup>me</sup> Lévy; Chauchat, conseiller d'Etat; Camescasse; de Baucandè, secrétaire de M. Pereire; Pouzols, chef du personnel de la Compagnie Transatlantique; Camondo, banquier; Lebey, directeur de l'agence Havas; Napoléon Ney; Soubeiran et Bourgeois, secrétaires, l'un à la Chambre des Députés, le second au Sénat; le baron Vandenberg; le peintre Clairin; Arnould de Franeuf; Chenebenoist, Félix Faure, Emmanuel Arène, le marquis de Villeneuve, Fouquier, de Choiseul, Rivet, Letellier, Barthou, Langlet, Marenjouis, Hurard, Dyremme, Myr, Malric, députés; Bischoffsheim, etc.

Quelques noms au hasard, parmi les étrangers venus la semaine dernière à Monaco :

MM. Le Royer, président du Sénat; Paul Soubeiran, secrétaire à la Chambre des députés; Louis Armez, député des Côtes-du-Nord; Albert Wolff et Albert Bataille, du *Figaro*; Georges Berger, député de la Seine; Edouard Leroy, député de la Réunion; Hurard, député de Paris; marquis de Noailles, ambassadeur à Constantinople; Eugène Pereire, président de la Compagnie Transatlantique; les généraux allemands Félix Behring et Von Voigh; les généraux russes Michel de Toutschkoff et Alexis Dogoluboff; M. Arthur Nepokostchitzky, aide de camp; M. Pierre Stremoukoff, conseiller intime de S. M. l'empereur de Russie; le général italien Ulrich Aichelbing; lord Cranford, pair d'Angleterre.

M. Edward Smith, vice-consul de Sa Majesté Britannique, a offert, samedi, à l'hôtel Métropole, un dîner fort élégant à son consul, M. Harris, et aux principaux Fonctionnaires du Gouvernement.

S. Exc. M. le Baron de Farincourt et S. G. M<sup>se</sup> l'Evêque, retenus au Palais, n'avaient pu se rendre à l'invitation de M. le Vice-Consul.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner parmi les convives au nombre desquels figuraient M. le Maire de Monaco, M. Dugué de Mac-Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement; M. Ponsard, S.-Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime; M. le Ch<sup>er</sup> Jolivot; M. le Ch<sup>er</sup> Lombard, M. Etienne Gastaldi, etc.

Le repas s'est terminé par un toast de M. Smith à S. A. S. le Prince, auquel M. Dugué de Mac-Carthy a répondu par la santé de S. M. la reine d'Angleterre. M. Jolivot s'est fait l'interprète des sentiments des convives à l'égard de leur aimable amphitryon.

Dimanche à quatre heures du soir, a eu lieu, au collège de la Visitation, une soirée musicale et théâtrale donnée par la compagnie des gardes d'honneur de Son Altesse Sérénissime, avec le concours de MM. Joseph et Alfred Caruta, au profit des pauvres.

Le programme était des plus intéressants : il comprenait un drame italien en quatre actes, la *Croce Greca*, et le vaudeville français, les *Caractères opposés*, ainsi que divers morceaux de musique et de chant. Une quête a été faite pour les pauvres. Beaucoup de monde, franc succès pour les artistes.

Le vapeur de commerce anglais, *Mary*, est entré le 24 avril dans notre port, avec un chargement de houille pour l'usine à gaz.

Ce bâtiment venait de Newcastle. Il a 20 hommes d'équipage et jauge 838 tonneaux.

Les fêtes qui ont eu lieu la semaine dernière à Villefranche et à Nice à l'occasion de l'arrivée de M. Carnot, Président de la République, ont attiré dans ces deux localités une foule énorme de visiteurs. La Compagnie des chemins de fer avait organisé des trains supplémentaires. Des deux gares de la Principauté, il est parti, dans la direction de Nice, 2,770 voyageurs, savoir : 1,278 de Monte Carlo et 1,492 de Monaco.

L'inauguration officielle de l'Exposition culinaire de Bordeaux, dont nous avons entretenu nos lecteurs, a eu lieu dimanche sur l'hémicycle des Quinconces ; M. Prosper Delpuget, consul de la Principauté à Bordeaux, y assistait.

Après plusieurs discours de M. Marc Teuly, Commissaire général, M. Boutou et M. Olonet, le public a été admis à visiter l'Exposition qui a été fort admirée.

La dernière représentation d'Antonin et de ses amusants guignols a lieu aujourd'hui. Dimanche, pour ses adieux, il a donné une séance de prestidigitation des plus intéressantes.

On apprendra avec plaisir, qu'en présence du succès obtenu par les marionnettes parisiennes, l'administration du Casino a renouvelé pour l'an prochain l'engagement d'Antonin. C'est donc *au revoir* que nous disons à cet excellent artiste.

Sous ce titre : *Une bonne nouvelle*, on lit dans les journaux de Nice :

Les propriétaires de l'hôtel de Paris à Monte Carlo, en raison de la prolongation de la saison, ont décidé de ne fermer la table d'hôte de l'hôtel de Paris qu'à la fin du mois de mai. Nous rappelons donc que les déjeuners sont servis à midi et les dîners à 6 h. 1/2 précises.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — La seconde exposition de l'Association des Artistes marseillais, qui a ouvert ses portes jeudi dernier, dans la salle des fêtes du Cercle Artistique, a répondu à toutes les espérances qu'avait données la première épreuve. Nous sommes heureux d'enregistrer ce nouveau succès et d'adresser nos plus vives louanges à la Commission qui a si bien présidé à l'organisation du Salon marseillais.

Il est, à première vue, un sentiment qui se dégage de cette réunion d'œuvres d'art, c'est qu'il règne entre ces 390 tableaux, un ensemble, une homogénéité qui semblaient manquer au Salon marseillais de 1889.

Il y a là un progrès très sensible dont tout l'honneur revient à l'Association, qui a su grouper les talents, faire naître entre eux une noble émulation, et peut-être aussi le désir de mieux faire qui est la fin suprême de l'art.

**Aubagne.** — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures et demie du matin, les cris : Au feu ! au feu ! réveillaient en sursaut les habitants d'Aubagne. Le trompette de la ville parcourait les rues demandant du secours. Le feu venait de se déclarer au théâtre, où avait eu lieu, une heure auparavant, la réunion donnée par M. le Maire. Ce sont les gendarmes qui, au cours d'une

ronde de nuit, ont aperçu le feu et donné l'éveil. En un instant, toute la population s'est transportée sur les lieux du sinistre, où se trouvaient déjà réunies l'administration civile et l'administration militaire. Tout le monde a fait son devoir en cette circonstance, et les efforts combinés ont pu préserver les maisons voisines. Quant au théâtre, il a été complètement la proie des flammes. De tout l'édifice, il ne reste plus que les quatre murs.

**Grasse.** — Sept ouvriers maçons d'origine italienne, employés par MM. Hugues et Ricord, entrepreneurs de maçonnerie, occupés à la réparation de la façade de la grande parfumerie Merle, ont été précipités sur le sol d'une hauteur d'environ huit mètres, par suite de la rupture de chevrons et l'effondrement de l'échafaudage. Trois sont grièvement blessés et ont été transportés d'urgence à l'hôpital, où le docteur Vidal leur a prodigué les premiers soins avec son dévouement habituel.

**Cannes.** — Vendredi matin, un enfant de sept ans gardait cinq énormes bœufs dans un pré. A un moment donné, il eut la malencontreuse idée de jouer avec un de ces animaux ; mais l'animal, de mauvaise humeur, ne trouva rien de mieux que de se jeter sur lui et de lui enfoncer ses cornes dans le ventre. L'état de l'enfant est désespéré.

**Antibes.** — Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul de la région sont venues, dimanche dernier, en pèlerinage au Petit-Montmartre de Roquefort.

Sous la présidence de M<sup>re</sup> Guyotte, Vicaire Général de Monaco, les pèlerins, au nombre de plus de trois cents, ont passé la plus agréable journée.

**Nice.** — Le maire de la ville de Nice donne avis qu'à partir du jeudi 1<sup>er</sup> mai prochain, un marché aux fleurs d'oranger sera tenu sous les arcades de la place Garibaldi.

— La violence du vent a contrarié, samedi soir, la fête niçoise organisée au square Gambetta. Dimanche, le temps n'a pas été plus clément que la veille, les visiteurs étaient pourtant assez nombreux. Le bal a été animé, nous avons remarqué moins de costumes niçois qu'à la fête précédente. Les musiques municipales de Saint-Roch, du Conservatoire et la Lyre niçoise ont prêté leurs concours à cette fête qui a clôturé la série de nos réjouissances de la saison.

— Le *Phare du Littoral* signale de nombreux vols commis à Nice dans la journée de jeudi 24 courant.

**Villefranche.** — L'escadre de la Méditerranée, venant de Bastia, est arrivée à Villefranche, jeudi, à 9 heures 1/2 du matin. M. le Président de la République, après avoir déjeuné à bord du *Formidable*, sur lequel il avait pris passage, a débarqué de ce cuirassé à 11 heures précises du matin. Tous les bâtiments, composant cette force navale, l'ont salué de 21 coups du canon. — Le *Forbin*, arrivé à Villefranche depuis 6 heures du matin, a fait route sur Toulon à midi et a mouillé à 4 heures du soir sur cette rade. — L'escadre de la Méditerranée a levé l'ancre vendredi matin, à 8 heures, se dirigeant sur Toulon.

Le vice-amiral Bergasse Dupetit-Thouars et son chef d'état-major, les contre-amiraux Alquier et O'Neill et tous les commandants de l'escadre, qui avaient assisté au banquet offert au Président de la République, sont rentrés fort tard à bord.

L'escadre est arrivée le même jour, à 3 heures, sur la rade de Toulon.

Au fur et à mesure, les bâtiments compléteront les approvisionnements et munitions de guerre, car le départ aura lieu incessamment.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La vie, à Paris, est quelque peu monotone avec la pluie perpétuelle, les ouragans, la boue, le froid. C'est à peine si les fleurs osent se hasarder sur les éventaires et jeter une note gaie ; les femmes s'enveloppent encore de fourrures, et les toilettes printanières, exposées aux vitrines des magasins, font triste figure. Mon ennui, digne d'un disciple de Shopenhauer, devient de l'humeur noire lorsque je lis dans les journaux que le littoral de la Méditerranée a du soleil et que les sociétés savantes y choisissent, en avril, leur lieu de réunion.

Les journalistes parisiens sont absorbés, en ce mo-

ment, par le grand voyage de M. le Président de la République, dont le télégraphe nous apporte un récit trop succinct. Je regrette un peu le temps où l'on était moins vite renseigné, mais où on l'était mieux. Aujourd'hui, on connaît, heure par heure, le nombre des bouquets offerts à M. Carnot et le nombre des discours prononcés ; mais le fil télégraphique n'est pas favorable à la description pittoresque et, malgré tout leur talent, mes confrères, qu'ils me permettent de le leur dire, n'ont pas eu le temps de rendre avec art leurs impressions. Nous ne manquons pas de stylistes et de peintres par la plume ; mais la forme fiévreuse du journalisme contemporain oblige à des photographies instantanées qui sont toujours un peu confuses. Je ne parlerai pas de ce qu'on aurait pu décrire de la Corse et du littoral de la mer d'azur.

Autrefois, on télégraphiait peu et on ciselait volontiers une correspondance où l'on inventoriait moins les drapeaux et les arcs de triomphe, mais où l'on cherchait à rendre bien la couleur locale. C'eût été une fête de faire un aimable croquis de cette réception de Nice, la ville des élégances, où les femmes et les fleurs ornaient les balcons, où M. Carnot a été salué du cri local : *E viva lou bouan Rey!* où les valets de ville, avec leur belle livrée, formaient comme le fond du décor. L'on aurait insisté sur l'incident le plus saillant des réceptions, sur l'attention qu'avait eue S. A. S. le Prince de Monaco d'envoyer saluer M. Carnot par le baron de Farincourt, gouverneur général de la Principauté, et le comte de Lamotte, chambellan.

M. le Président de la République a vivement remercié les envoyés du Prince dont il apprécie, au plus haut degré, le caractère, la science, et dont il connaît l'affection profonde pour la France. Afin de resserrer les liens qui unissent la Principauté à la France, le Président de la République a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le Comte de Lamotte.

Mais je m'aperçois qu'au lieu de vous parler de Paris j'ai discoursé, trop longuement sans doute, des choses du Midi. Que l'intention fasse excuser la faute !

On a beaucoup remarqué que les réceptions diplomatiques n'avaient pas encore commencé. On annonce, pour le 5 mai, une réception officielle en l'honneur du Président de la République. Jamais on n'était arrivé jusqu'en mai sans que le corps diplomatique ait ouvert les salons. Il est vrai que les cours d'Allemagne, d'Italie et de Portugal ont été en deuil en même temps, que les familles royales d'Espagne et de Russie ont eu de graves sujets d'inquiétude pour des santés précieuses, et que le deuil privé de lady Lytton ferme, pour la saison, l'ambassade d'Angleterre. On croit que la comtesse Hoyos suivra l'exemple de la baronne de Mohrenheim et donnera quelques fêtes dans son hôtel de la rue de Varennes ; mais les ambassades et les légations ne paraissent pas disposées à se mettre en frais. C'était, autrefois, un des principaux éléments de la vie mondaine.

On a donné beaucoup de soirées artistiques et littéraires. Chez la marquise de Forget a eu lieu la première représentation d'une aimable comédie de M. de Langeyron, intitulée : *Ouvrage des Dames*, fort bien interprétée par M<sup>me</sup> de Laurière, M. de Lapré et par l'auteur. La représentation des deux premiers actes de *Divorçons* chez M<sup>me</sup> Aubernon de Nerville a été une chose exquise. Chez M<sup>me</sup> Barratier, Saint-Germain et M<sup>me</sup> de Laurière ont fort bien enlevé *Croque-Poule*. Chez la marquise de Sigy, comédie inédite de M. Armand Ocampo, jouée par M<sup>lle</sup> de Lapeyrière et M. Cocheris, de la Comédie-Française. Chez M. Dietz-Monnin, sénateur, l'*Histoire du vieux temps*, de Maupassant, a été interprétée avec infiniment d'esprit par M<sup>me</sup> Febvre et M. Frédéric Febvre. Chez M<sup>me</sup> Pierre Rodonacchi, le *Carnet*, spirituelle comédie de M. Fernand Girardeau, dont les principaux rôles ont été enlevés par M<sup>lle</sup> Brandès et M. de Feraudy. Dans ma prochaine lettre, j'aurai à vous rendre compte de l'*Aventure de Beppo*, féerie en trois actes du comte de Montferrier, dont la première représentation aura lieu ce soir, chez M<sup>me</sup> la baronne Morio de l'Isle.

Deux soirées de clôture. Celle de M<sup>me</sup> Adam a été très brillante. Coquelin cadet, Berr, Leitner, M<sup>lles</sup> Brandès, Ludwig et Caron ont interprété *Autour d'un piano*, un ode de M. Louis Gallet. Celle de M. et M<sup>me</sup> Georges Charpentier a permis d'applaudir M<sup>mes</sup> Deléage, Roger-Miclos, Mily-Meyer, Réjane, Déa-Dieudonné, M<sup>lles</sup> Maurice Donnay, Galipaux-Cornaglia.

Soirée charmante chez M. et M<sup>me</sup> Alexandre Duval avec Coquelin Cadet, Jules Franck, Gibert et M<sup>lle</sup> Bertiny. Ravissante matinée chez M<sup>me</sup> Girardeau. Bal blanc chez M<sup>me</sup> Louis de Montgermont ; bal blanc également.

chez la comtesse de Caraman, dans son bel hôtel de l'avenue de Montaigne. Grande soirée chez la duchesse de Maillé. Chez M<sup>me</sup> Dumetz, femme du président à la cour des comptes, soirée de musique avec Talazac, Plançon et Léon Duprez. Une bouffonnerie musicale, le *Salsifis indélicat*, a été jouée et chantée avec un entrain endiablé par M. Berr et M<sup>lle</sup> Bertiny, de la Comédie-Française. Programme superbe chez M. Diemer avec M<sup>mes</sup> Alboni, Krauss, Colonne, MM. Eugel et Plançon.

Trois grands mariages à signaler :

A Saint-Augustin, mariage du vicomte de Cornulier-Lucinière, avec M<sup>lle</sup> Carmen Thiéry, fille du général.

A l'église Notre-Dame-de-Lorette, mariage de M. Robert Pinot, avocat à la cour d'appel, avec M<sup>lle</sup> Camille Justin. Les témoins étaient, pour le marié, M. le baron de Mackau et M. Guidonnet; pour la mariée, M. Léon Justin et M. Léon-Michel Lévi.

A l'église russe de la rue Daru, union de M. Marinowitch, fils de l'ancien ministre de Serbie à Paris, avec M<sup>lle</sup> de Bronnikoff. Dans l'assistance, on remarquait le roi Milan, M. Grouitch, ministre de Serbie à Paris, M. Marghitomon, ministre des travaux publics de Roumanie, etc.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

L'Empereur de Chine a offert, le 26<sup>e</sup> jour de la dernière lune, un grand banquet aux représentants des tributaires de la Chine ainsi qu'aux dignitaires chinois réunis à cette époque à Pékin, pour féliciter le jeune monarque, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance.

A onze heures du matin, l'Empereur a fait son entrée solennelle dans la grande salle du palais de Taiwoo; l'assistance l'a reçu à genoux.

Le Kwong-Lok-Tsze, titulaire de l'un des six postes-ministères, a offert un grand hanap rempli de vin à l'Empereur, qui l'a vidé d'un seul trait.

L'assistance, toujours agenouillée, a bu ensuite à la santé du Fils du Ciel et ce n'est qu'après cette formalité qu'on s'est mis à table.

L'Empereur était servi seul à une table dressée sur une estrade élevée et sous un dais au centre de la salle; immédiatement au-dessous se trouvaient placés les proches parents ainsi que la suite de l'héritier présomptif.

Le repas a été égayé par la présence de danseurs, de musiciens, de chanteurs et d'acteurs qui ont représenté des scènes de théâtre.

A la fin du repas, les invités ont emporté, suivant l'usage du pays, des sucreries pour leurs parents et amis.

Un nouvel antiseptique est employé en ce moment contre la scarlatine. C'est l'huile d'eucalyptus, qui joint une grande volatilité à une innocuité absolue. M. Curvengen, de Londres, la donne à l'intérieur, en même temps qu'il en sature les vêtements, les draps de lit, les oreillers, au moyen de pulvérisations, et qu'il en empreigne l'air par des aspersions sur le parquet et les murs. Deux fois par jour, il s'en sert pour faire une lotion générale sur le corps. M. Curvengen assure que ce traitement arrête immédiatement l'éruption, fait disparaître rapidement l'angine, les adénopathies, amène une défervescence rapide de la fièvre et empêche la production d'albuminurie. Cet effet abortif n'est pas moins efficace lorsque le traitement est commencé après l'invasion de la maladie, pourvu qu'il le soit avant l'éruption.

De plus, les personnes qui entourent le malade ne sont pas exposées à contracter la scarlatine. Souhaitons que les faits annoncés par M. Curvengen viennent à se confirmer.

Une exposition de timbres-poste s'est ouverte à Vienne le 20 avril et sera fermée le 4 mai. A ce propos, il est intéressant de signaler les collections les plus importantes de timbres-poste connues jusqu'ici :

Celle de M. Philippe de la Renottière, de Paris, aurait une valeur d'un million et demi de francs, pour les connaisseurs bien entendus. Viennent ensuite celles du baron de Rothschild et de M. Legrand à Paris; de MM. Tapling et Castle, en Angleterre; de M. Philbrick, à New-York; du musée des postes, à Berlin, etc.

A l'exemple de la plupart de ses prédécesseurs, Léon XIII a voulu faire construire de son vivant le tombeau dans lequel reposeront ses cendres. Le projet de ce sépulchre, qui sera érigé dans la basilique de Latran, vient d'être terminé.

Le Souverain Pontife y est représenté couché sur un sarcophage aux extrémités duquel se dressent deux grandes statues : la *Justice* et la *Religion*. Ce monument, qui sera en marbre de Carrare et en porphyre, ne devra être mis en place qu'à la mort de Léon XIII.

La publication anglaise *The Garden* recommande, pour fixer les dunes et les plages des sables mouvants, l'emploi d'une graminée qui pousse abondamment au bord de la mer, dans toute l'Europe occidentale : le roseau des sables, *psamma arenaria*. Cette plante peu exigeante prospère dans les sables les plus arides où elle émet parfois un rhizome traçant long de 10 à 12 mètres, ses tiges ligneuses atteignant une hauteur de 65 à 80 centimètres portant des feuilles glauques longues de 40 à 70 centimètres, terminées en pointe acérée, que le bétail refuse absolument de manger.

Après avoir longtemps servi à fixer les dunes en Hollande et en Angleterre, le *Psamma* tomba pour ainsi dire dans l'oubli. Un acte du Parlement anglais, édicté sous la reine Elisabeth, et qui ne fut du reste jamais rapporté, interdisait de le détruire là où il croissait. On s'en occupe de nouveau depuis quelques années, et il a donné d'excellents résultats dans le nord du pays de Galles auprès de Rhyl. Le meilleur mode d'emploi du *Psamma* consiste à planter des rhizomes dans le sable en lignes parallèles écartées de 45 centimètres environ, avec 35 centimètres d'intervalle entre pieds d'une ligne même.

Un nouveau véhicule :

Les promeneurs ont assisté la semaine dernière, sur les grands boulevards de Paris, aux évolutions d'une petite voiture à vapeur qui, sans bruit et sans fumée, emportait rapidement au milieu des fiacres et des omnibus, deux voyageurs et deux voyageuses.

Ce véhicule est un *quinquicycle*. La cinquième roue de ce carrosse n'est pas aussi inutile que le prétend l'adage populaire : elle sert de gouvernail. Une paire de roues est placée sous chacune des deux banquettes. La voiture contient quatre places. Le foyer, la cheminée, le mécanisme sont dissimulés sous le plancher et à peu près invisibles. Aussi les chevaux ne paraissaient-ils nullement effrayés par le voisinage de ce nouveau rival.

Dans une communication à la Société de médecine pratique, le docteur Danet a cité plusieurs cas récents de guérison d'anthrax par la méthode du docteur Déclat.

La méthode employée par le docteur Danet consiste à injecter dans le pourtour de la tumeur et dans la tumeur même cinq centimètres cubes de solution glyco-phéniquée à 3 %, à couvrir ensuite la tumeur de compresses imbibées de la même solution, exactement enveloppées de taffetas gommé.

On recherche aujourd'hui tous les végétaux, arbres ou plantes, susceptibles de vivre dans les sables des dunes, de les immobiliser en leur donnant la consistance et quelques-unes des qualités de la terre végétale. Un agronome distingué, qui pendant vingt-cinq ans a parcouru les diverses parties du monde, nous raconte avoir vu au fond de la baie d'Atwacha, au nord du fleuve Amour (Asie), une espèce de froment sauvage dont les racines rampantes ont fixé la végétation sur les collines sablonneuses des bords de la mer. Les tiges de cette plante sont douées d'une force remarquable : les habitants du pays s'en servent pour fabriquer des cordages.

Dans une de ses intéressantes chroniques forestières, le docteur Fabius s'occupe de certains emplois du bois.

Il est certain, dit-il, que la valeur de cette matière subit depuis quelques années une dépréciation sensible; la crise générale tant industrielle qu'agricole, les traités de commerce, l'entrée en franchise de bois étrangers qui arrivent, façonnés, chez nous au prix où nous avons peine à les obtenir à l'état brut : ce sont là des causes qui contribuent dans une proportion plus ou moins grande à cette

dépréciation et à ce malaise. Mais il en est une autre peut-être aussi puissante, et, en tout cas, dont le caractère de permanence et plus certain : c'est la substitution de plus en plus accentuée des combustibles minéraux aux bois de feu pour le chauffage comme pour les apprêts culinaires, et celle du fer aux bois de service pour la charpente et les constructions diverses.

Il est peu probable que cette tendance doive diminuer, car les avantages du combustible minéral et du fer sur le bois sont trop manifestes pour qu'on puisse y renoncer.

Est-ce à dire que le bois soit une matière première qui ait fait son temps et qui soit destinée à diminuer graduellement d'importance et surtout de valeur, jusqu'à descendre au rang de produit accessoire de la nature utilisable seulement pour l'agriculture et l'effet décoratif de sa végétation, et pour la satisfaction de besoins secondaires et sans importance ? Nous ne le croyons pas : l'arbre et la forêt jouent dans la nature un rôle trop considérable et trop prépondérant pour n'avoir pas toujours, sous une forme ou sous une autre, leur contre coup dans l'économie sociale et industrielle des nations. Seulement ce rôle se transformera; et, comme toute transformation, celle-ci ne s'accomplira pas sans crises : nous en traversons une actuellement.

Mais déjà de nouveaux emplois du bois naissent et se développent, qui n'étaient même pas soupçonnés jadis. Sans parler des progrès constants de la fabrication de la pâte de bois pour suppléer aux chiffons manquants dans celle du papier, l'Exposition universelle de 1889 a révélé l'industrie toute nouvelle de la soie française ou soie fabriquée directement avec la cellulose contenue dans le tissu ligneux. Mieux encore, la *Revue des eaux et forêts* de février dernier nous apporte l'indication d'une autre industrie consistant à isoler les fibres du bois des matières inconstantes qui les fixent, de telle sorte que, desséchées ensuite, elles acquièrent une solidité et une souplesse suffisantes pour être filées comme du lin ou du chanvre et être ensuite tissées en étoffes au métier ordinaire.

Après avoir réduit le bois en lattes ou en planchettes sans nœuds, fendues dans le sens des fibres et suivant une longueur déterminée, on fait bouillir ces fragments dans une solution d'acide sulfurique qui dégage les fibres, les blanchit et leur donne du brillant. Séchées à l'étuve, puis formées en faisceaux et légèrement humectées, elles sont ensuite soumises à l'action de doubles roues cannelées qui les entraînent et les rendent parallèles en les redressant. C'est alors qu'on peut les filer.

Cette nouvelle manière d'employer le bois est trop récente et trop peu répandue encore pour que l'on puisse préjuger de son avenir. Elles nous a paru néanmoins digne d'attention, comme un des nombreux indices de la transformation qui s'opère peu à peu dans l'emploi du bois, cette matière première si répandue dans la nature.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

**Mercredi 30 Avril courant**

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.



Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco  
2, rue du Tribunal

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-dix, monsieur Jules-Raphaël-Edmond HOLLIER-LAROUSSE, propriétaire, demeurant à Paris, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, a acquis de monsieur Georges FOMBERTAUX, architecte, et madame Alice GUYOTTE, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en la même étude, une propriété située à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard Peirera, comprenant une villa élevée : au midi, sur rez-de-chaussée, de trois étages avec mansardes au-dessus ; au nord, sur sous-sol et rez-de-chaussée, de deux étages avec mansardes au-dessus ; jardin au midi ; le tout d'une contenance de six cent cinquante-neuf mètres carrés soixante décimètres carrés, portée au cadastre sous le numéro 68 de la section D.

Cette vente a été faite au prix de cent dix mille francs. Une expédition du contrat, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.  
Monaco, le 22 avril 1890.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> MARS, huissier à Monaco  
12, rue de Lorraine

VENTE APRES FAILLITE

Le lundi, cinq mai prochain et jours suivants, s'il y a lieu, à deux heures du soir, dans un magasin, sis à Monaco, place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé par le soussigné, à la requête de M. Auguste Cioco, syndic définitif de la faillite du sieur NATALE POLLO, négociant à Monaco, à la vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce d'épicerie et denrées coloniales, tels que café cru, thés, tapioca, boîtes saumon, thon, anchois, turbots, truffes marines, tomates, nougats de Montélimar, vins de champagne, liqueurs diverses, vins ordinaires en fûts, fûts cognac, bouteilles vides, comptoirs, balances, bascules, étagères, chevalets, planches, et de quelques objets, tels que : chaises, commode noyer, glace, vases artistiques, enfin d'un accordéon.

Au comptant et 5 % en sus des enchères.

Monaco, le 26 avril 1890.

L'Huissier, MARS.

Etude de M<sup>e</sup> MARS, huissier à Monaco  
12, rue de Lorraine, 12

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Le jeudi premier mai prochain, à neuf heures du matin, dans un hangar couvert, à la gare de Monaco, il sera procédé par l'huissier soussigné, à la requête de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, au préjudice du sieur Ferrero fils, à la vente aux enchères publiques d'un wagon de fourrage de première et deuxième coupe, ensemble sept mille sept cent cinquante kilogrammes.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-cinq avril courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement.

Au comptant et 5 % en sus des enchères.

Monaco, le 25 avril 1890.

L'Huissier : MARS.

TRIBUNAL SUPERIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur PIERRE FERRIER sont invités à se rendre, le trois mai prochain, à neuf heures et demie du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

AVIS

Par jugement en date de ce jour, le Tribunal Supérieur a déclaré le sieur Louis SPELLA, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, en état de faillite, et a nommé M. LABEAUME, juge-commissaire, et M. RAYBAUDI, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, 29 avril 1890.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 27 avril 1890

NEWCASTLE,	vap. <i>Mary</i> , angl., c. Prest,	houille.
BASTIA,	vap. <i>Duc-de-Bragance</i> , fr., c. Phérvong,	passag.
NICE,	yacht à vap. <i>Teresa</i> , ital., c. Zirio,	id.
MARSEILLE,	cutter <i>Henri-Camille</i> , fr., c. Bosano,	divers.
AJACCIO,	goëlette <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Favella,	charbon.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	sable.
ID.	b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Baptistin</i> , fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Eclaireur</i> , fr., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Martin,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.

Départs du 21 au 27 avril 1890

MARSEILLE,	vap. <i>Duc-de-Bragance</i> , fr. c. Phérvong,	pass.
SAN REMO,	yacht à vap. <i>Teresa</i> , fr., c. Zirio,	id.
MENTON,	cutter <i>Henri-Camille</i> , fr., c. Bosano,	divers.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
ID.	b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Baptistin</i> , fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Eclaireur</i> , fr., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Martin,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
POUR 1890

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

TERRAIN A VENDRE

(220 mètres)

QUARTIER DE CASTELLERETTO

S'adresser à M. VALENTIN, Notaire

A LOUER appartements meublés

SAISON D'ÉTÉ  
Prix très modérés. — VILLA HERMOSA, boulevard Peirera, Monte Carlo.

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>ie</sup>

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOULLABAISSE, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS COLLECTIFS DE VILLES D'EAUX

ALLER ET RETOUR

Du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre, les familles composées d'au moins quatre personnes, pourront se procurer à toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres, aller et retour, des billets d'aller et retour pour les stations thermales désignées ci-après :

Aix, Aix-les-Bains, Alais, Abertville, Bourbon-Lancy, Carpentras, Cette, Chambéry, Charbonnières, Clermont-Ferrand, Goudes, Digne, Euzet-les-Bains, Evian, Gières-Uriage, Goncelin-Allevard, La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains, Lachamp-Condillac, La Roche-sur-Foron, Lépin-lac-d'Aiguebelette, Le Vigan, Manosque, Montélimar, Montpellier, Montrond, Moulins, Pougues, Gringy-la-Caille, Riom, Ris-Chateldon, Roanne, Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-de-Comiers, Saint-Martin-d'Estréaux, Salins, Vals-les-Bains-Labégude, Vendenesse-Saint-Honoré-les-Bains, Vichy et Villefort.

Le prix de ces billets présente une réduction de 50 % sur ceux du tarif général pour chaque personne d'une même famille en plus de trois.

Leur durée de validité à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de trente jours. Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 % du prix total du billet pour chaque prolongation.

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
	22	763.3	762.8	762.5	762.1	761.6	15.8	19.4	19.4	18.2				16.4	47	S E léger	Un peu nuageux			
23	59.1	59.7	59.4	59.2	59.2	14.6	18.5	18.2	17.3	15.7	77	Calme	Nuageux							
24	57.4	58.9	58.4	57.6	57.4	16.6	19.2	19.4	18.6	16.2	58	id.	Un peu nuageux							
25	55.8	55.5	53.9	52.1	51.7	15.8	17.2	18.2	18.2	15.8	66	O S O modéré	Nuageux							
26	49.7	49.9	50.3	50.6	52.2	14.4	17.8	17.3	16.3	15.2	36	O S O modéré, fort	Beau, un peu nuageux							
27	56.3	56.8	57.2	58.2	59.3	11.2	14.5	15.2	12.6	11.4	59	O S O modéré	Un peu nuageux							
28	59.5	58.7	58.5	58.3	58.5	12.4	14.5	15.2	14.2	12.8	65	Calme, S O léger	Nuageux, beau							
DATES											22	23	24	25	26	27	28			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima		19.5	19.2	20.2	18.6	18.1	15.5	15.2	
											Minima		14.6	13.8	12.9	12.2	11.6	10.4	9.8	

Pluie tombée : 0<sup>mm</sup>